Quelles sont vos ressources pour les 3 mois indiqués ? Reportez dans le tableau le montant net imposable de vos ressources (avant retenue ou saisie). Aidez-vous de la notice jointe pour compléter cette rubrique.

		//om\$m		Votre	Votre conjoint(e), concubin(e)	cubin(e)
	Avair		つつけ		ou pacsé(e)	
	1 ^{er} mois	2 ^{eme} mois	3 ^{ème} mois	1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois
■ Revenus salariés et indemnités de sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, adoption)	11517	88/200 82/8811 7:1211	90 7,88			
■ Rémunération totale versée par l'ESAT	,		•			
■ Revenus non salariés des autoentrepreneurs						
■ Pour les travailleurs indépendants (hors autoentrepreneurs) cochez la case						
 Autres indemnités de sécurité sociale (maladie professionnelle, accident du travail). 			•••••			
ômage et de préretraite						
■ Pensions alimentaires recues						
■ Retraites, pensions et rentes imposables						
■ Allocation veuvage						
Autres revenus :						
Contrat d'épargne handicap						
► Autres						
Aucun revenu (cochez la case si vous êtes concerné)						
■ Les déductions à déclarer : ▼ Pensions alimentaires versées.						
► Frais de tutelle						
► Cotisations volontaires de sécurité sociale						
Important : Si vous ne bénéficiez plus, et d'une manière certaine, des revenus déclarés ci-dessus, précisez lesquels et depuis quelle date :						

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui la modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle de la Caf ou de la MSA, du Pôle Emploi, du service des Impôts et de <u>:</u> l'Agence de services et de paiement, qu'à la demande de la CAF/MSA, je devrai justifier de mon activité (bulletin de salair**g**/

Signature du demandeur ou de son représentant

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.114-13 du code de la Sécurité sociale - Article 441-1 du code pénal). L'exactitude de vos déclarations peut être vérifiée, notamment par un agent de contrôle assermenté de la Caf/MSA ou directement auprès du Pôle emploi, du service des impôts et de l'Asp (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Caf/MSA qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande: 25/09/2018 MARCEL NUZZO CY6 sewoz941 MAT 7826035 B IDX X 3201801 B 941 -PAGE 2/3

